

GARD Un spectacle et des récompenses pour nos vignerons





Le concours national des vins IGP a eu lieu et le vignoble du Languedoc-Roussillon s'est distingué avec 76 médaillés.

La vingtième édition du concours national des vins IGP s'est tenue à Marseillan. Les jurés ont pu récompenser 160 vins parmi les 499 références dégustées à l'aveugle, dont 76 vins issus des différentes IGP du Languedoc et du Roussillon. Le palmarès complet est à retrouver sur le site www.concoursnationaligp.vin.

Nous avons été très heureux d'accueillir cette édition du concours national des vins IGP. Lors du dîner organisé la veille du concours, nous avons pu présenter des vins de toutes les IGP de l'Hérault. Et nombreux étaient ceux qui étaient représentés lors du concours, comme le prouvent les gagnants. La catégorie IGP est une catégorie dynamique sur notre territoire. Même si le marché du vin est difficile, nous ne perdons pas de volumes et la diversité de notre production nous permet d'atteindre les consommateurs avec des vins, issus de caves coopératives et privées, à la fois abordables et créateurs de valeur. », admet Jean-Michel Sagnier, président de la Fédération IGP Hérault.

L'IGP est l'une des trois catégories de vins reconnues en France. Ce signe de qualité, réglementé par l'Union européenne, permet d'attester de l'origine d'un vin tout en laissant aux vignerons et vigneronnes le choix des cépages, des assemblages et des méthodes de vinification. Le concours national des vins IGP est un concours organisé par l'InterIGP, l'Association nationale interprofessionnelle des vins à indication géographique. Il est ouvert aux vins relevant des 76 IGP actuellement reconnues par l'INAO.

L'événement, qui compte parmi les plus grands concours de vins de France, rassemble chaque année plusieurs dizaines de dégustateurs professionnels : oenologues, cavistes, sommeliers, etc. Les vins sont tous anonymisés et notés.

Le marché du vin est en déclin avec une baisse structurelle de la consommation intérieure qui n'est pas entièrement compensée par le dynamisme des exportations. Comme les autres catégories de vins, les vins IGP sont donc engagés dans une stratégie de valorisation visant à préserver le chiffre d'affaires, voire à le développer. La catégorie se distingue cependant par sa résilience.

A l'international, il ne perd pas de terrain, sa part dans les exportations de vins français restant entre 25 et 27 %, ce qui

correspond peu ou prou à son poids en volume dans la production nationale (de l'ordre de 12,3 millions d'hectolitres par an). Quant au marché français, il affiche un chiffre d'affaires en hausse de 3,9% en 2023 sur le circuit de la grande distribution tandis que le segment AOP par exemple est en baisse de 1,4%.

L'explication? Un positionnement équilibré, qui rassure grâce à la notion de territoire et qui séduit grâce à des vins décomplexés au bon rapport qualité/prix. Ainsi, au sein de la catégorie, on retrouvera aussi bien des grandes marques à fort capital d'image, qui ouvrent les portes de la grande distribution et de l'export, que des vins originaux, que l'on retrouvera en CHR ou chez les cavistes.